

ques et privées les plus dignes d'éloges, qu'il y a de s'adresser, au personnel ne compte point d'ennemis, nous nous inclinons avec respect devant ce vieillard qui fait honneur à l'humanité.

« Léon XIII n'a rien d'un prélat de la vieille école, il ne se tient pas sur le pied d'égalité avec le monde; il ne se contente pas de l'absolu; jamais elle ne transigera sur les principes. Mais dans un cabinet qui tombera vraisemblablement dans huit jours; aussi, tous les efforts de M. Tirard vont tendre à faire expédier, par M. de Mahy, les affaires courantes, jusqu'à la rentrée.

« Aussi la cour de Rome n'est-elle toujours pas, sans que Pie IX, pour la première fois, se soit adressé à des négociateurs tels que Ritz et Talleyrand ? Je demande pardon de citer les noms de ces deux personnages, car ils ne sont pas de France, par exemple, des négociateurs tels que Ritz et Talleyrand ? Je demande pardon de citer les noms de ces deux personnages, car ils ne sont pas de France, par exemple, des négociateurs tels que Ritz et Talleyrand ?

« Un tel hommage, venant d'un journal dont les attaques contre la religion et la papauté elle-même sont incessantes, était à noter. Quels sont donc ceux qui prétendent que la papauté n'a plus ni prestige ni influence ?

L'Univers a reçu l'importante dépêche suivante :

« Rome, 3 janvier, 2 h. 40 soir. Le Pape a reçu tantôt, dans la salle Ducale, les cardinaux italiens et les cardinaux étrangers, a prononcé un discours des plus remarquables.

« Après avoir dit qu'il était particulièrement touché de voir dans ce moment les représentants de cette Italie que Dieu aime au point d'en faire le siège du Vicaire de Jésus-Christ et sur laquelle les Souverains Pontifes ont versé à toutes les époques de l'histoire, des trésors de sagesse, de gloire et d'honneur, le Pape a ajouté :

« Vous êtes de ceux qui veulent voir la Papauté réelle dans cette indépendance de vraie souveraineté et d'indépendance, qui lui est due à tous les titres. Nous savons que vous serez, pour ce fait, accusés de ne pas aimer votre pays, de le vouloir avoir ruiné. Mais s'en savez pas émus, car c'est là une folle accusation.

« La vérité est que la Pape forme la plus pure et la plus splendide gloire de l'Italie, et que l'Italie elle-même, que l'Italie unie à la Papauté ressemblerait la première sa vertu salutaire et qu'elle serait priant aimée et respectée.

« Au contraire, si l'Italie demeure en guerre avec la Papauté, elle sera affaiblie par des discordes et des divisions intérieures, son prestige diminuera au dehors et rencontrera sur son chemin de nouvelles et de plus grandes difficultés.

« Les Italiens qui sont avec le Pape, a continué le Saint-Père, pourroient mieux aux vrais intérêts de la patrie. Observez que le simple jubiilé sacerdotal du Souverain Pontife a suffi pour émouvoir le monde entier, non seulement les catholiques et les personnes privées, mais les souverains, les gouvernements. Partout aussi les assemblées publiques ont rivalisé de zèle.

« Certes, ce fait est dû à la divine Providence, mais il trouve sa vraie explication dans la grande influence de la papauté sur le monde civilisé et le pouvoir mondial qui est de tous les temps, qui survit quand tout croule et qui sort des persécutions plus fort et plus grand.

« Cette institution n'est pas honorée de posséder cette institution ? Et quelle folie de vouloir la rapetisser en faisant du mode de son existence une question d'ordre intérieur ? Quelle est la haine qui n'est que le résultat de la haine sectaire, de vouloir mettre obstacle à son libre exercice, de vouloir opprimer, humilier, et dégrader la merci d'un assemblé d'un gouvernement !

« Sûrement tous les catholiques et tous ceux qui ont à cœur l'unité et le salut de la société humaine, ne le permettront jamais.

« Discours, qui a produit une sensation profonde, a été écouté interrompu par des applaudissements enthousiastes.

LÉON XIII ET LES JOURNALISTES

Recevant ces jours-ci deux journalistes parisiens, M. Eugène et Pierre Veillot, Léon XIII leur a dit :

« Soyez toujours dévoués à l'Eglise; c'est le devoir et le grand intérêt de tous. Mais ne vous laissez pas entraîner dans la presse, c'est le meilleur combat. »

LA DÉMISSION DE M. DE MAHY

(D'un correspondant particulier)

Paris, 3 janvier. — Autant les temps des vacances parlementaires étaient considérés, par les ministres, comme une époque bénie; il était, pour eux, la certitude de jouir en paix de leur portefeuille à l'abri des interpellations.

Aujourd'hui, tout cela est bien changé; le progrès aidant, les crises ministérielles éclatent aussi facilement, que les Chambres siègent ou qu'elles ne siègent pas.

M. de Mahy, a donné, depuis samedi, sa démission de ministre de la marine et l'a renouvelée au Conseil de ce matin.

Contrairement à ce que disent les journaux officieux, M. de Mahy est venu à l'Elysée, au début de la réunion, déclarer à M. Carnot que, se considérant comme démissionnaire, il n'assisterait pas à leur délibération et s'est retiré.

Nous avons déjà dit que le Conseil de samedi avait été fort orageux; au début de la réunion, la question du sous-secrétariat d'Etat aux colonies avait été longuement agitée et les journaux ont classé M. de Mahy de démissionnaire.

Le Conseil avait décidé d'attendre l'interpellation des députés des Colonies. Le Cabinet ne pouvait pas la question de confiance; seul, le ministre de la marine devait être en cause et, si la Chambre lui donnait raison, il conserverait son portefeuille; sinon, il abandonnerait le gouvernement.

Cette décision devait écarter momentanément la cause d'un conflit; mais à la fin du Conseil, M. de Mahy a présenté, à la signature du président de la République, un décret relatif au renouvellement du privilège de la banque de l'Indo-Chine; ce décret avait été préparé par le Cabinet Bourcier; or, M. de Mahy avait toujours montré une hostilité avouée de M. Rouvier, et M. Florens, en ce qui concerne l'organisation de nos possessions dans l'Extrême-Orient, a déclaré tout net que, si le décret n'était pas signé, il ne signerait pas vingt-quatre heures de plus au ministère.

Il fut impossible de faire revenir le député de la Réunion sur sa décision; or, le monopole de la Banque de l'Indo-Chine, expirant le 3 janvier, et de gros intérêts étaient en jeu. M. de Mahy renouvella à dû être signé séance tenante.

M. de Mahy prit son chapeau et quitta la salle de conseil.

Toutes les instances faites depuis après de M. de Mahy pour l'amener à retirer sa démission sont restées sans résultat. M. Tirard chercha-t-il un successeur à M. de Mahy ?

Des démarches ont été faites auprès des amiraux Peyron, Krantz et Jaurès, mais il est difficile de trouver des personnages assez hauts pour accepter d'être dans un cabinet qui tombera vraisemblablement dans huit jours; aussi, tous les efforts de M. Tirard vont tendre à faire expédier, par M. de Mahy, les affaires courantes, jusqu'à la rentrée.

LES PIÈCES FALSIFIÉES

Le Journal officiel de l'Empire d'Allemagne a cru devoir offrir à ses lecteurs des étrennes extraordinaires. Elles consistent dans la publication des pièces falsifiées adressées au czar de Russie, dans le but de persuader son esprit le prince de Bismarck et d'éloigner ainsi toute possibilité d'un rapprochement entre les cours de Saint-Petersbourg et de Berlin.

Ces pièces sont au nombre de quatre et elles ont toutes traitées aux événements de Bulgarie, et à l'élection du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg au trône laissé vacant par le prince de Battenberg. Ce sont des lettres prétendument adressées à une princesse belge, la comtesse de Flandre, femme de son père, le roi Léopold II, laquelle en raison des liens de parenté qui l'unissent à la famille du nouveau prince bulgare, était supposée devoir s'intéresser particulièrement à la réussite de ce prince.

Il convient d'ajouter que jamais ces lettres n'ont été reçues par Mme la comtesse de Flandre. Toute cette correspondance est l'œuvre d'un faussaire qui, pour imaginer cette intrigue, a tiré habilement à travers les innombrables bureaux, qui se renouvellent et le grossissent de notes, de rapports, de lettres qui n'en finissent plus. Ils tiennent ainsi en suspens, pendant des années, des affaires de la plus haute importance, compromettant des intérêts argentés que tout commanderait de trancher en peu de jours.

Nous pourrions ajouter une foule de faits et de documents qui, en ce qui concerne la Bulgarie, sont égarés à l'adresse de l'administration et soumis à sa décision souveraine. Mais, encore une fois, tout le monde est définitivement fixé à ce sujet, et l'exemple du testament de M. Bismarck ne saurait justifier une preuve de plus à l'égard des vices organiques de notre système administratif.

Mais quelle réforme efficace y apporter! Avec l'immense centralisation qui, chez nous, domine toute chose, comment diminuer le mécanisme général, les rouages compliqués et multiples qui en gênent et en entravent le fonctionnement? Une vaste décentralisation serait seule le remède; mais qui osera la tenter ?

Quoiqu'il en soit, la lecture de ces documents ne saurait être sans intérêt pour le public, et nous les publions, avec les mêmes imparfaits, qu'un même sentiment d'indulgent pitié.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

Le *Moniteur de l'Empire*, en publiant ces pièces, constate qu'elles ont été remises, par ordre de Bismarck, au général de Malmédy, et qu'il n'est pas possible de savoir si elles ont été lues par lui. Il est probable qu'il n'en a pas été nommé.

d'esprit d'apporter une planche et une corde; malheureusement il était trop tard; surpris par le froid, les malheureux patineurs n'ont pas eu la force de sortir du gouffre, dans lequel ils ont disparu.

On mande de Malaga que le 25 décembre le navire français *Promenade* a été jeté à la côte. A Nerja la goélette *Trinidad Piler* a fait naufrage. Les équipages ont pu être sauvés et complètement détreués à Malaga par suite de gèlées.

De nouvelles inondations ont eu lieu à San-Lucar et à Seville, où plusieurs quartiers sont inondés. La crue du Guadalquivir est considérable. La ligne de Madrid à Seville est interrompue.

LA BUREAUCRATIE

L'admirable testament de Mme Boucaut se heurte, paraît-il, au formalisme étroit et gênant de la bureaucratie, et les intentions généreuses de la testatrice sont paralysées par les interminables lenteurs qui arrêtent tout quand on a affaire à l'administration publique.

L'Assistance publique, qui est chargée de distribuer les générosités de Mme Boucaut, a des règles si strictes qu'elle ne peut violer, et elle est obligée de subir, pour tous ses actes, des filières administratives qu'il ne lui est pas permis d'éviter; il lui faut attendre, pour agir, des autorisations, des contre-ordres, des formalités de tout ordre qu'il n'est en son pouvoir ni d'éluder ni d'abréger.

C'est là ce qui lui faudrait changer radicalement; c'est le régime tout entier, depuis si longtemps en vigueur, qu'il faudrait réformer. La bureaucratie est le plus grand ennemi de la charité; elle est le plus grand obstacle à la bienfaisance. Elle est le plus grand obstacle à la bienfaisance. Elle est le plus grand obstacle à la bienfaisance.

Le roi Oscar II, de Suède, a échappé à un grand accident pendant la réception du jour de l'an au palais de Stockholm.

Un lustre s'est détaché du plafond et est venu se briser au pied du Roi.

Prix d'Allemagne... en Allemagne. Voici une nouvelle qui prouve mieux que tous les raisonnements combien l'Alsace-Lorraine reste un Etat à part dans l'empire d'Allemagne!

« Le ministre de la guerre de Prusse a, il est dit, ordonné que les soldats qui ont été envoyés en Alsace-Lorraine pour servir dans les régiments de tirailleurs, ne soient pas considérés comme soldats de l'armée prussienne, mais comme soldats de l'armée allemande. »

Deux livres jaunes publiés par M. Flournoy. Paris, 3 janvier. — Le ministre des affaires étrangères publie aujourd'hui deux livres jaunes. Le premier a trait aux négociations concernant le canal de Suez. Les faits du second sont relatifs aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Sous-le-Vent, des vices organiques de notre système administratif.

Mais quelle réforme efficace y apporter! Avec l'immense centralisation qui, chez nous, domine toute chose, comment diminuer le mécanisme général, les rouages compliqués et multiples qui en gênent et en entravent le fonctionnement? Une vaste décentralisation serait seule le remède; mais qui osera la tenter ?

NOUVELLES DU JOUR

Fin de l'incident de Florence. Rome, 3 décembre. — Le gouvernement donne satisfaction à la France, au sujet de l'affaire de Florence, sous forme de révocation des deux fonctionnaires coupables.

Crise ministérielle partielle. Paris, 3 déc., 11 h. 50 soir. — Dès que la nouvelle de la retraite du ministre de la marine a été connue, le bruit de la retraite du général Logerot et de celle de M. Loubet a de nouveau couru avec persistance.

On parle de remplacer ce dernier, par M. Bailliart, mais on va sans plus loin, et les opportunistes comprenant que le maintien de M. Tirard, à la tête du cabinet, condamne fatalement celui-ci, émettent l'idée de confier la présidence du Conseil à M. Fallières. Dans ce cas M. Rouvier prendrait le portefeuille des finances.

La campagne est très activement menée dans ce sens. Les amis de ce dernier font valoir l'ancien président du Conseil comme seul capable de soutenir le budget devant les Chambres.

Ce qui est certain c'est qu'à l'heure actuelle, le cabinet n'a pu encore se mettre d'accord sur aucun point du programme financier et le gouvernement est dans l'impossibilité de se présenter devant la commission du budget.

Le duc d'Annamale. Une dépêche de Bruxelles, adressée à la *Gazette de Cologne*, annonçait qu'« à la suite de la visite de la délégation de l'Institut de France, M. le duc d'Annamale est parti pour la Belgique, et qu'il a conduit lui-même les passagers à la gare de France. »

Voici quelle a été la réponse du duc d'Annamale à cette dépêche. « Depuis que j'ai passé la frontière lors de mon expulsion, je n'ai pas pu entrer en France. En outre, le gouvernement n'avait pas à m'accorder de sauf-conduit pour deux raisons: la première, c'est que je n'ai pas de passeport; la seconde, c'est que j'ai été déclaré indigne de moi de l'accepter. »

La sœur de Dom Bosco. Turin, 4 janvier. — Après consultation, les docteurs Fissore, Vignolo, Bestetti, Albertotti, médecins-traitants ont rédigé le bulletin suivant: Danger disparu; Amélioration très notable; Fièvre cessée; Plus de vomissements; Humeurs douloureuses; La présence avait été constatée derrière le pommier d'ort, presque entièrement dissipées. Espérance d'un progrès continu dans le mieux auvent.

Incendie de la manufacture de pianos Erard à Paris. — Trois étages détruits. Une incendie assez considérable a éclaté, hier soir, à neuf heures, dans la fabrique de pianos Erard, 112, rue de Flandre.

Le feu a pris naissance dans un atelier où se trouvaient des quantités de bois de placage.

Le premier étage était bientôt envahi par les flammes, qui ne tardaient pas à gagner les étages supérieurs.

Cinq pompes à vapeur en pression arrivaient dans l'espace de dix minutes. Les premiers postes de la rue Château-Landon, de l'avenue Parmentier, des Magasins généraux rue de Malte et de l'Etat-major, attaquèrent vigoureusement le feu.

Après deux heures de travail, la part de feu était faible et tout danger avait disparu. Les dégâts sont énormes; on les estime à 700,000 francs. L'atelier, contenant une grande quantité de matières premières et de bois de placage de prix, ainsi que trois étages de la fabrique ont été détruits.

La panique était grande dans le quartier de La Villette. Les locataires des habitations voisines avaient déjà pris la fuite en emportant ce qu'ils avaient de plus précieux; fort heureusement, la promptitude de la testatrice ont été organisés à répondre à circoscrire, dès le début, le foyer de l'incendie, et à préserver les immeubles voisins qui étaient sérieusement menacés.

Un accident évité par le roi de Suède. Le roi Oscar II, de Suède, a échappé à un grand accident pendant la réception du jour de l'an au palais de Stockholm.

Un lustre s'est détaché du plafond et est venu se briser au pied du Roi.

Prix d'Allemagne... en Allemagne. Voici une nouvelle qui prouve mieux que tous les raisonnements combien l'Alsace-Lorraine reste un Etat à part dans l'empire d'Allemagne!

« Le ministre de la guerre de Prusse a, il est dit, ordonné que les soldats qui ont été envoyés en Alsace-Lorraine pour servir dans les régiments de tirailleurs, ne soient pas considérés comme soldats de l'armée prussienne, mais comme soldats de l'armée allemande. »

Deux livres jaunes publiés par M. Flournoy. Paris, 3 janvier. — Le ministre des affaires étrangères publie aujourd'hui deux livres jaunes. Le premier a trait aux négociations concernant le canal de Suez. Les faits du second sont relatifs aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Sous-le-Vent, des vices organiques de notre système administratif.

Mais quelle réforme efficace y apporter! Avec l'immense centralisation qui, chez nous, domine toute chose, comment diminuer le mécanisme général, les rouages compliqués et multiples qui en gênent et en entravent le fonctionnement? Une vaste décentralisation serait seule le remède; mais qui osera la tenter ?

Le duc d'Annamale. Une dépêche de Bruxelles, adressée à la *Gazette de Cologne*, annonçait qu'« à la suite de la visite de la délégation de l'Institut de France, M. le duc d'Annamale est parti pour la Belgique, et qu'il a conduit lui-même les passagers à la gare de France. »

Voici quelle a été la réponse du duc d'Annamale à cette dépêche. « Depuis que j'ai passé la frontière lors de mon expulsion, je n'ai pas pu entrer en France. En outre, le gouvernement n'avait pas à m'accorder de sauf-conduit pour deux raisons: la première, c'est que je n'ai pas de passeport; la seconde, c'est que j'ai été déclaré indigne de moi de l'accepter. »

La sœur de Dom Bosco. Turin, 4 janvier. — Après consultation, les docteurs Fissore, Vignolo, Bestetti, Albertotti, médecins-traitants ont rédigé le bulletin suivant: Danger disparu; Amélioration très notable; Fièvre cessée; Plus de vomissements; Humeurs douloureuses; La présence avait été constatée derrière le pommier d'ort, presque entièrement dissipées. Espérance d'un progrès continu dans le mieux auvent.

Incendie de la manufacture de pianos Erard à Paris. — Trois étages détruits. Une incendie assez considérable a éclaté, hier soir, à neuf heures, dans la fabrique de pianos Erard, 112, rue de Flandre.

Le feu a pris naissance dans un atelier où se trouvaient des quantités de bois de placage.

Le premier étage était bientôt envahi par les flammes, qui ne tardaient pas à gagner les étages supérieurs.

Cinq pompes à vapeur en pression arrivaient dans l'espace de dix minutes. Les premiers postes de la rue Château-Landon, de l'avenue Parmentier, des Magasins généraux rue de Malte et de l'Etat-major, attaquèrent vigoureusement le feu.

Après deux heures de travail, la part de feu était faible et tout danger avait disparu. Les dégâts sont énormes; on les estime à 700,000 francs. L'atelier, contenant une grande quantité de matières premières et de bois de placage de prix, ainsi que trois étages de la fabrique ont été détruits.

La panique était grande dans le quartier de La Villette. Les locataires des habitations voisines avaient déjà pris la fuite en emportant ce qu'ils avaient de plus précieux; fort heureusement, la promptitude de la testatrice ont été organisés à répondre à circoscrire, dès le début, le foyer de l'incendie, et à préserver les immeubles voisins qui étaient sérieusement menacés.

Un accident évité par le roi de Suède. Le roi Oscar II, de Suède, a échappé à un grand accident pendant la réception du jour de l'an au palais de Stockholm.

Un lustre s'est détaché du plafond et est venu se briser au pied du Roi.

Prix d'Allemagne... en Allemagne. Voici une nouvelle qui prouve mieux que tous les raisonnements combien l'Alsace-Lorraine reste un Etat à part dans l'empire d'Allemagne!

« Le ministre de la guerre de Prusse a, il est dit, ordonné que les soldats qui ont été envoyés en Alsace-Lorraine pour servir dans les régiments de tirailleurs, ne soient pas considérés comme soldats de l'armée prussienne, mais comme soldats de l'armée allemande. »

Deux livres jaunes publiés par M. Flournoy. Paris, 3 janvier. — Le ministre des affaires étrangères publie aujourd'hui deux livres jaunes. Le premier a trait aux négociations concernant le canal de Suez. Les faits du second sont relatifs aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Sous-le-Vent, des vices organiques de notre système administratif.

Mais quelle réforme efficace y apporter! Avec l'immense centralisation qui, chez nous, domine toute chose, comment diminuer le mécanisme général, les rouages compliqués et multiples qui en gênent et en entravent le fonctionnement? Une vaste décentralisation serait seule le remède; mais qui osera la tenter ?

Le duc d'Annamale. Une dépêche de Bruxelles, adressée à la *Gazette de Cologne*, annonçait qu'« à la suite de la visite de la délégation de l'Institut de France, M. le duc d'Annamale est parti pour la Belgique, et qu'il a conduit lui-même les passagers à la gare de France. »

Voici quelle a été la réponse du duc d'Annamale à cette dépêche. « Depuis que j'ai passé la frontière lors de mon expulsion, je n'ai pas pu entrer en France. En outre, le gouvernement n'avait pas à m'accorder de sauf-conduit pour deux raisons: la première, c'est que je n'ai pas de passeport; la seconde, c'est que j'ai été déclaré indigne de moi de l'accepter. »

La sœur de Dom Bosco. Turin, 4 janvier. — Après consultation, les docteurs Fissore, Vignolo, Bestetti, Albertotti, médecins-traitants ont rédigé le bulletin suivant: Danger disparu; Amélioration très notable; Fièvre cessée; Plus de vomissements; Humeurs douloureuses; La présence avait été constatée derrière le pommier d'ort, presque entièrement dissipées. Espérance d'un progrès continu dans le mieux auvent.

Incendie de la manufacture de pianos Erard à Paris. — Trois étages détruits. Une incendie assez considérable a éclaté, hier soir, à neuf heures, dans la fabrique de pianos Erard, 112, rue de Flandre.

Le feu a pris naissance dans un atelier où se trouvaient des quantités de bois de placage.

d'un buffe attelés à une charrette indienne. Il se pencha vers l'animal qui releva vivement la tête. Le valet poussa un cri terrible: il avait reçu un coup de corne qui lui perfora le menton et décolla complètement la mâchoire inférieure.

Il était dans un état si épouvantable que le médecin de service se reconnut impuissant à lui donner ses soins. Le malheureux a dû être transporté à l'hôpital Saint-Louis.

Menace de grève. Les mineurs de toute la région des charbonnages de la Pensylvanie, à l'exception de la vallée de Wyoming, refusent d'accepter la réduction du salaire qui a été décidée et menacent de se mettre immédiatement en grève.

Les affaires sont déprimées. Les mineurs déclarent qu'ils sont en état de rester six mois sans travailler.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce des textiles en France pendant les onze premiers mois de 1887.

De Janvier à novembre inclus de l'année 1887 les entrées de matières premières propres à l'industrie textile ont donné les différences suivantes par rapport à la même période de 1886.

Les cotons bruts ont été importés pour une valeur de 158,898,000 fr., soit 24,497,000 fr. de plus qu'en 1886.

L'importation de jute a gagné aussi 5,363,000 fr., avec un chiffre de 16,501,000 fr. Les laines, entrées pour 51,517,000 fr., sont en moins-value de 54,701,000 fr. et la soie accuse également une différence en moins, évaluée à 2,852,000 fr. La valeur d'importation a été, en 1887, de 257,338,000 fr.